

Du sillon au salon :

Le cheval de trait en Seine-et-Marne.

Cette exposition présente les races de chevaux de trait et leur évolution depuis le cheval agricole, largement utilisé en Seine-et-Marne, en passant par le cheval de boucherie jusqu'au cheval de loisir d'aujourd'hui. Photos et textes d'enquêtes permettent de découvrir les portraits des utilisateurs depuis les charretiers et les maréchaux-ferrants jusqu'au policier à cheval ou aux producteurs de lait de jument.

Une découverte dans le monde de « l'animalité ».

Contacts :

Médiation culturelle : Benoît Bourdon : 01 60 24 46 04

Logistique : Samuel Guéville: 01 60 24 46 18



La Seine-et-Marne, une région utilisatrice

l'achat

La Seine-et-Marne n'est pas située dans un berceau de race équine, c'est-à-dire une région productrice d'une race particulière. Pourtant, comme partout au nord de la Loire et jusqu'à la motorisation, le cheval fut le premier animal de trait utilisé dans l'agriculture et le transport. Pays de grain, région de grande culture céréalière, et betteravière à partir du 19^{ème} siècle, le cheval de trait en constituait l'énergie motrice principale, produite à l'extérieur du territoire, dans des régions plus herbagères. Les chevaux de trait provenaient des berceaux de race les plus proches de la Seine-et-Marne : Percherons, Ardennais et Traits du Nord, sont le plus souvent cités, loin devant les Bretons et les Auvergnats. La race était davantage déterminée par le vendeur que par l'acheteur. Celui-ci choisissait un marchand qui fréquentait la foire à laquelle il avait l'habitude de se rendre et avec qui un rapport de confiance s'établissait. Cette confiance comptait plus que le choix d'une race précise et celle-ci n'entraînait qu'assez peu dans les critères d'achat, pourvu que le cheval soit vaillant et que sa corpulence corresponde à l'emploi qu'on lui destinait. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu d'élevages de chevaux de trait en Seine-et-Marne, mais ceux-ci ne constituaient pas la règle générale.

Les chevaux étaient achetés aux marchands (maquignons) situés dans la ville la plus proche, ou dans les foires locales comme celles de la Saint-Simon en octobre. Les marchands vendaient souvent plusieurs races de chevaux qu'ils allaient chercher dans les régions productrices et qu'ils faisaient venir par train. C'était le patron de la ferme qui achetait. Il choisissait un cheval dont la morphologie correspondait au travail qu'il devait accomplir : cheval fort pour être placé entre les brancards d'un véhicule, cheval plus mince pour travailler dans les vignes. Il vérifiait si le cheval marchait droit et son âge en observant ses dents. Il écartait les chevaux à la corne du pied blanche, jugée moins résistante. L'âge d'achat différait : de 18 mois à 5 ans. A 18 mois, les poulains étaient dressés à la ferme. Plus vieux, ils étaient déjà dressés, habitués à porter un collier. Le charretier finissait alors de les dresser à sa convenance. Dans les petites fermes, la couleur du cheval n'avait pas d'importance. Dans les grandes unités d'exploitation agricole, on veillait souvent à choisir un cheval d'une robe identique à celle de l'attelage qu'il devait compléter.

Les chevaux achetés étaient souvent des hongres ou des juments. Mais il arrivait aussi que ce soit des étalons. Les mâles non castrés étaient plus puissants mais aussi plus nerveux : ils n'étaient donc pas forcément les plus appréciés. Ils étaient achetés sans papier mais on pouvait les assurer. Le plus souvent, le marchand reprenait le vieux cheval que le cultivateur venait remplacer par l'achat d'un jeune cheval. Les vieux chevaux étaient vendus pour la boucherie. Certains marchands possédaient eux-mêmes une ou plusieurs boucheries. De même, si le cheval acheté par le cultivateur s'avérait inapte au travail, le marchand le reprenait pour la boucherie. Celui-ci agissait comme un ferrailleur de matière vivante : il reprenait l'énergie usée et en fournissait une neuve.

L'âge auquel les chevaux cessaient de travailler était variable : entre 18 et 25 ans, parfois plus jeunes, vers 10 ou 12 ans. Cela dépendait de la somme de travail qu'ils avaient produite et de leur état de santé. En général, on les engraisait quelques temps et ils étaient revendus pour la boucherie par l'intermédiaire des maquignons. Le fait de ne pas vendre directement le cheval à un boucher rendait l'acte moins sensible pour le cultivateur attaché à ses chevaux. On remettait de l'argent pour avoir un jeune cheval. Les chevaux spécialisés dans le transport de la paille vers Paris travaillaient rarement au-delà de l'âge de 10 ans : ils étaient alors revendus aux maquignons qui les revendaient à leur tour à des cultivateurs pour les travaux des champs. Il arrivait, mais rarement, que les chevaux travaillent jusqu'à leur mort. On pouvait aussi les vendre pour des travaux nécessitant moins de force : tracter des voltures légères, ou tirer les wagonnets dans les carrières de sable de Larchant et de Camesson.

la réforme, l'abattage

Fiche technique

- 1 panneau rigide avec trous de fixation (200 x 120 cm).
- 2 panneaux rigides avec trous de fixation (200 x 130 cm).
- 94 panneaux rigides avec trous de fixation (40 x 57 cm).

Transport : Prévoir un fourgon.

Nombre de personne requise pour le transport : 2

Valeur d'assurance : 11 000 €

Transport à la charge de l'emprunteur.

L'exposition doit être assurée clou à clou par l'emprunteur et le certificat fourni au musée avant le départ de l'exposition.

La location est soumise à la signature d'une convention de prêt.

Conférences et animations sur réservation au 01 60 24 46 00.

Coté Boutique

Du sillon au salon - Cheval de trait en Seine et Marne 12.20 €

Renseignements pour l'achat du livre :
Françoise Ebert-Micha au 01 60 24 46 00



Intitulé du panneau	Nombre de panneaux	Dimensions du (des) panneau(x) (en cm) hauteur x largeur
Qu'est-ce qu'une race de trait ?	1	200 x 120
Carte de France des races de trait et vocabulaire	2	200 x 130
La Seine-et-Marne, une région utilisatrice	6	40 x 57
Le charretier	4	40 x 57
Le cheval, prestige de la ferme	10	40 x 57
Le cheval, pilier du système agricole	13	40 x 57
Le bourrelier et le maréchal-ferrant	3	40 x 57
Le déclin du cheval de trait	4	40 x 57
Manger de la viande de cheval ? le 19 ^{ème} siècle	2	40 x 57
Manger de la viande de cheval ? les années 1970	1	40 x 57
La boucherie chevaline	7	40 x 57
Une tournée de Madame Debure	2	40 x 57
L'abattage en question	4	40 x 57
Les nouveaux maréchaux	3	40 x 57
André Bouché, éleveur d'Ardennais à Hautefeuille (Marne)	3	40 x 57
Mylène Ferat, stagiaire chez André Bouché à Hautefeuille	2	40 x 57
Daniel Cassez, professionnel de l'attelage : l'écurie de la chaussée à Puisieux	3	40 x 57
Gilbert Dehu, viticulteur à Venteuil dans la Marne	2	40 x 57
Max Freundorfer et sa comtoise, Verdelot	3	40 x 57
Le haras de Montier-en-Der en Haute-Marne et les nouveaux usages de la race ardennaise	2	40 x 57
Alexandra Vigneron et ses percheronnes : les Attelages de Moncouvent à Saint-Mars-Vieux-Maisons	2	40 x 57
Les chevaux de trait à Disneyland Paris	2	40 x 57
Dentiste équin, un nouveau métier en toute liberté	2	40 x 57
Les Attelages Comtois : profiter de la nature	3	40 x 57
Faire partager la passion du cheval de trait	2	40 x 57
Célébrer l'origine paysanne, Raymond et Jocelyne Duval	2	40 x 57
Pour une professionnalisation de la traction animale et une démarche écologique	2	40 x 57
Equi'libre : les vertus du lait de jument	2	40 x 57
Quelques noms actuels de chevaux	1	40 x 57
Le nouvel univers du cheval de trait	2	40 x 57

Renseignements pratiques

Musée de la Seine-et-Marne

▪ Accès au musée

Musée de la Seine-et-Marne

17, avenue de La Ferté-sous-Jouarre
77750 Saint-Cyr-sur-Morin

Tél : 01 60 24 46 00

mdsm@departement77.fr

www.musee-de-la-seine-et-marne.fr

Accessible aux personnes en fauteuil roulant

Dépose-minute possible devant le musée

Une place de stationnement réservée sur le parking du musée

Toilettes adaptées aux personnes en fauteuil roulant

Le musée détient les labels Tourisme et handicap pour les handicaps moteur, auditif, mental, visuel.

Depuis Paris : direction Metz-Nancy, sortie Saint-Jean-les-deux-Jumeaux / La Ferté-sous-Jouarre, puis N3 jusqu'à La Ferté-sous-Jouarre puis direction Rebais / La Ferté-Gaucher.

Temps de route moyen et distance :

Depuis Coulommiers : 20 minutes / 16 km

Depuis Meaux : 45 minutes / 26 km

Depuis Paris : 1h30 / 70 km

Depuis Melun : 1h30 / 80 km

Depuis Jouarre : 10 minutes / 6 km

▪ Jours et horaires d'ouvertures

Ouvert tous les jours sauf les mercredis après-midi et les samedis :

De 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (18h00 en juillet et août)

Fermeture annuelle :

Du 24 décembre au 1^{er} janvier

1^{er} mai

▪ Tarifs

Entrée plein tarif : 5 €

Entrée tarif réduit : 3 € (18/25 ans et plus de 65 ans)

Gratuit (moins de 18 ans, étudiant jusqu'à 25 ans, personnes en situation de handicap et leur accompagnateur, personnes en recherche d'emploi, bénéficiant du RSA ou de la CMU)

Dimanches de découverte : droit d'entrée + 2 €